FRC.1. 5118

Case
FRC
15468

# DISCOURS

*Prononcé par M. Brugiere, lors de son installation à la Cure de S. Paul de Paris, le 3 Avril 1791.*

THE NEWBERRY
LIBRARY

# DISCOURS

*Prononcé par M. Brugiere, lors de son installation à la cure de S. Paul de Paris, le 3 Avril 1791.*

Citoyens, mes très-chers freres en J. C.

La providence est adorable dans ses desseins, elle est impénétrable dans ses vues, infaillible dans les moyens qu'elle emploie, pour parvenir aux fins qu'elle se propose. Les yeux seuls arrachent cet aveu à la raison. Tout homme de bonne foi conviendra sans peine, que la providence atteint avec force d'une extrémité à l'autre, qu'elle dispose tout avec douceur. Sa puissance fait notre sûreté, comme sa douceur doit faire notre consolation dans les situations différentes, où il lui plaît de nous placer, autant pour sa gloire que pour notre bonheur.

Vous me prévenez, M. T. C. F., dans l'application de ces principes. L'étonnante révolution qui s'opère parmi nous, ne vous paroît pas l'ouvrage des hommes; elle est aux yeux de votre raison éclairée par les lumieres de la foi, l'œuvre de la sagesse infinie de Dieu, le prodige de sa toute-puissance. Attendri sur les malheurs inombrables, qui désoloient ce vaste royaume, dans sa miséricorde, il a accéléré les momens qu'il tenoit en sa puissance, pour en arrêter le cours, et réparer les affreux ravages qu'y avoit causé le gouvernement arbitraire, dans les différentes parties de l'administration soit civile, soit religieuse. Le souvenir en est encore tout récent; nos playes ne sont pas encore cicatrisées; le sentiment profond de l'amertume et de la douleur, passera à nos derniers descendans. Quelles images! quels tableaux j'aurais à vous présenter, s'il m'étoit permis de vous tracer la situation déplorable, où se trouvoient en France et l'église et l'état?

Des hommes pervers, dont l'orgueilleuse audace égaloit la cruelle voracité, en avoient juré la perte dans le délire de leurs passions. La plus affreuse déprédation des tré-

sors de l'état, fruits précieux de tant de travaux, de tant de sueurs, de tant de larmes, n'avoit pas suffi à leur dévorante cupidité. Nous traînions les plus honteuses chaînes : courbés sous le joug insupportable du despotisme ministériel, nous gémissions amèrement, nous pleurions nos malheurs. La profondeur de nos maux ajoutoit à la barbare insensibilité de nos tyrans. La plus misérable vie étoit un crime à leurs yeux, ils vouloient nous en punir ; c'étoit là le seul, l'unique bien qui nous restoit; dans les mouvemens de leur jalouse avidité, ils vouloient nous le ravir. Nouveaux vampires, c'étoit peu pour eux d'avoir dévoré la substance des peuples, pour satisfaire leur féroce insatiabilité, ils s'étoient promis de sucer jusqu'à la derniere goutte de leur sang. Dans les sombres accès de leurs aveugles fureurs, ils avoient conçu le détestable projet, formé l'infernal complot de livrer à la voracité des flâmes, tout ce qui auroit pu échapper à leur fer homicide. C'en étoit fait de notre capitale, du royaume entier, sa proscription étoit arrêtée, prononcée. Nous aurions perdu ou la liberté, ou la vie; des fers honteux,

indignes de tout bon François, ou la mort la plus cruelle, telle étoit la triste alternative, tel étoit le sort déplorable qui nous attendoit : notre ruine étoit inévitable : mais graces infinies vous soient rendues à jamais, ô Dieu protecteur des empires, qui veillés d'une maniere si visible, sur un peuple toujours chéri, malgré ses infidélités multipliées. L'esprit souverain qui préside sur tous les esprits, qui y répand des ténebres, quand il lui plait, a rendu insensée la sagesse de ceux dont il avoit résolu de punir l'orgueil, il a renversé leurs projets et rendus inutiles leurs ténébreux desseins.

Souffrez que je rappelle à votre souvenir, avec autant d'attendrissement que d'effroi, ce moment critique, où l'on nous apprit le renvoi des ministres chéris et respectés par la nation, et leur remplacement par des hommes voués à tant de titres et depuis si long-tems au mépris et à l'indignation publique. Cette fâcheuse nouvelle fut le salut de la patrie. Sans secours, sans armes, sans chef, sans conseil, on s'assemble tumultuairement ; l'amour, le seul amour de la chose publique tient lieu de tout. Le

sentiment de la liberté ranime les courages abattus, fait faire des prodiges de valeur. Deux heures suffisent pour investir, assaillir, prendre et emporter cette fameuse forteresse, qui avoit osé résister aux armes victorieuses du plus impérieux de nos rois. Désormais le citoyen honnête et vertueux reposera tranquillement dans ses foyers : paisible, au sein de sa famille, son existence ne sera plus incertaine : plus de terreur, plus de crainte dêtre furtivement précipités dans ces noirs cachots, dans ces antres ténébreux, qu'une politique sanguinaire savoit décorer des noms de prisons d'état. La bastille n'est plus. L'enfer, dans sa rage, l'avoit enfantée : dans sa miséricorde, le ciel l'a renversée et en a comblé les profonds abîmes.

Quelles furent heureuses les suites d'un événement aussi extraordinaire ! La conspiration avortée, le despotisme écrasé, la terreur dissipée, le calme, la tranquilité rétablis; le chef de la nation, heureusement détrompé, s'investit des lumieres de ses représentans, invoque leur zèle et les invite à assurer la salut de l'état. Qu'il vive à jamais : que tous les cœurs s'empressent

à lui élever des autels. Apprenez à vos enfans, apprenez à vos derniers neveux que ce bon roi, que ce roi juste, ce roi citoyen fut le restaurateur de la liberté françoise. Qu'il vive, et que, pour le bonheur de l'humanité, pour la gloire de la religion, pour les intérêts de l'église, Il devienne le modèle chéri de tous les rois, de tous les potentats de l'univers. . . . Ardens détracteurs de notre révolution, pouvez-vous ne pas reconnoître à ces traits l'influence salutaire d'une providence infiniment sage, qui préside à tous les événemens, et qui sait en assurer lsuccès, au gré de sa volonté suprême?

Mais renouvellez d'étonnement et d'admiration : l'église gallicane, cette illustre portion de l'église universelle, combien elle étoit défigurée! combien elle avoit dégénéré de sa primitive splendeur; le droit commun, l'autorité des conciles, les ordonnances des saints peres, en un mot nos précieuses libertés n'étoient plus ce code plein de sagesse, où elle puisoit la lumiere et les regles de son gouvernement: elle avoit subi le joug honteux de l'ultramontanisme. Asservie à toutes les prétentions d'une cour orgueilleuse, elle

ne se conduisoit que par les vues de sa politique ambitieuse. Politique toute terrestre, diamétralement opposée à l'esprit de sagesse, qui distingue, qui caractérise le siége apostolique, le centre de l'unité, l'organe de la vérité, le parfait modèle de l'humilité chrétienne et sacerdotale.

L'épiscopat avili, le sacerdoce déshonoré, l'enseignement corrompu jusques dans ses sources; des richesses immenses follement prodiguées à l'ambition, à l'incapacité, à des titres, à des noms inventés par l'orgueil; le mépris, l'inconsidération accordés au mérite, aux talens, aux vertus; la pauvreté, récompense d'un travail pénible et assidu et prolongé au-delà des forces de l'âge... O vous, dont la piété, judicieusement éclairée, marqua toujours l'attachement le plus inviolable aux intérêts de l'église, combien de fois vous en avez gémi devant dieu! que de larmes vous avez répandues en sa présence, sur les abus énormes qui infectoient le sanctuaire. Vos larmes n'ont pas été inutiles, vos vœux sont enfin exaucés. Un nouvel ordre de choses s'établit; la religion reprend son éclat, l'église son ancien lustre. Tout rentre dans

l'ordre ; l'esprit de domination ne déshonorera plus l'épiscopat ; les évêques seront des peres et non des maîtres impérieux. Le sacerdoce ne sera plus une profession purement profane : les prêtres seront de nouveaux apôtres ; vous les reconnoîtrez à leur désintéressement, à leur charité. De jeunes lévites, élevés sous les yeux d'un pasteur vigilant, éclairé, se formeront à l'ombre du sanctuaire, au saint exercice des fonctions honorables du ministère. Instruits à l'école de la vérité, ils puiseront dans le dépôt des écritures, de la tradition, dans les savants écrits des pères, les règles invariables de la foi et des mœurs. Une conduite respectable forcera à l'estime les malveillans, les détracteurs de l'organisation civile du clergé. Qu'ils seront heureux nos descendans ! avec quelle sensibilité, avec quelle reconnoissance ils recueilleront les fruits de nos pénibles travaux ! ils ne cesseront de bénir la main adorable de la providence qui les a couronnés de tant de succès et de tant de gloire.

Faut-il, hélas ! que tant de gloire, que tant de succès soient obscurcis, soient altérés par l'éloignement de nos freres !

Toujours ennemie du bien, la discorde a secoué son flambeau empesté ; leurs yeux sont fascinés, leurs esprits divisés, leurs cœurs aliénés. O dieu ! qui tenez dans vos mains et les esprits et les cœurs, dissipez, dissipez leurs ténebres ; ramenez à des dispositions plus modérées des cœurs, qui ne sont faits que pour s'aimer, et dont tout le bonheur ne consiste qu'à s'entr'aimer.

Je ne passerai pas sous silence, M. T. C. F., une odieuse inculpation, qu'on ne cesse de répéter, et dont on cherche à couvrir et noircir le ministère que nous venons remplir auprès de vous... Non, nous ne sommes pas des intrus, des mercenaires, des loups ravissans. Et d'où peuvent venir ces doutes injurieux, que l'on s'efforce de répandre avec tant d'art, sur la légitimité de notre mission ? ne dérive t-elle pas de la véritable source ? Revêtus du sacerdoce, dans les formes usitées par l'église, et autorisées par les loix de l'état, nous avons reçu immédiatement de J. C. le pouvoir indéfini et universel de lier et de délier les ames. La nation, qui avoit délégué au monarque l'exercice de la souveraineté, en a repris les fonctions. Nous sommes des sta-

tionnaires à qui elle commet la garde d'un troupeau déterminé, pour pourvoir à ses besoins dans l'ordre de la religion. L'évêque nous donne l'institution canonique. L'un et l'autre, en ce qui les concerne, nous assigne des sujets. Ces procédés sont-ils donc irréguliers ? ne sont-ils pas conformes aux loix de l'église et de l'état ? Nous sommes les hommes de la patrie, les hommes de la religion, les hommes de la loi. Attachés à la patrie, fidèles à la religion, soumis à la loi ; investis de l'amour de la patrie, de la puissance de la religion, de toute la force, de toute l'autorité de la loi. Eh ! que deviennent dès-lors les graves imputations de schismatiques, d'hérétiques, avec lesquelles on cherche à égarer, à abuser les ames simples, à intimider, à alarmer les consciences timides et pusillanimes.

Mais Rome, mais le pape. — Rome n'est pas l'église : Rome est le centre de l'unité ; mais ce centre peut être tranféré ailleurs, si des circonstances impérieuses l'exigeoient. Le pape est le chef visible et ministériel de l'église : mais le pape n'est pas l'évêque universel de l'église. Si sa vigilance, si sa sollicitude s'étendent sur toutes les églises par-

tielles de la chrétienté, l'exercice de ses fonctions est resserré dans les limites de son territoire. Si Rome, si le pape, dont on peut surprendre la piété, les lumieres et la bonne foi, cherchoient à traverser nos opérations, si rome, si le pape ne s'empressoient pas d'en être les fidèles imitateurs, rome et le pape cesseroient d'être catholiques.

Je ne souillerai pas vos oreilles des ridicules, des impropères qu'une pieuse malignité s'est acharnée à répandre sur mon état et sur mes mœurs. La calomnie m'a investi de ses exhalaisons empestées. L'homme raisonnable se contente de mépriser les injures. L'homme chrétien, le prêtre vertueux, se fait un devoir de les oublier et de les pardonner. La condition du disciple n'est pas différente de celle du maître. J. C. n'a-t-il pas été traité de samaritain, de démoniaque ? Bénissons, M. T. C. F., sa miséricorde, d'avoir permis que j'aie déjà cette ressemblance, avec ce divin modèle.

Je finis, mes freres, par une réflexion importante : vous ne devez jamais la perdre de vue, et elle doit continuellement fixer mon attention. La charge pastorale, impose de grandes obligations. Les noms augustes

de sentinelle et de pere, qu'elle imprime en caractères de feu, en annoncent évidemment toute l'étendue, toute l'immensité. Si la pureté des motifs, si les efforts continuels de la vertu, si la vigilence la plus infatigable, si l'oubli de soi-même le plus absolu, si l'amour le plus ardent de l'égalité fraternelle, si l'attachement le plus sincere, si le plus entier dévouement aux grands intérêts de la chose publique, peuvent suppléer les grands talens, les grandes qualités, j'ose me promettre de mériter vos suffrages, votre estime et votre confiance. Tout à mon devoir, il n'y aura pas un instant dans ma vie, qui ne soit consacré à seconder vos vues, à procurer la paix, à maintenir l'union et la concorde... Je ne suis pas né insensible ; Dieu ne m'a pas donné un cœur de bronze, ni des entrailles de fer ; je partagerai dans le seigneur votre joie pour les événemens prospères ; votre satisfaction sera ma satisfaction ; je serai heureux de votre bonheur... Vos peines seront les miennes ; vos maux me seront personnels ; je mêlerai mes larmes avec les vôtres ; j'en tarirai la source, j'en adoucirai l'amertume, par les maximes consolantes de la religion. La providence, qui

fait tout mon appui, me fera trouver dans les ames sensibles et généreuses des moyens pour calmer vos inquiétudes ; des ressources pour soulager vos maux, pour fournir à vos besoins. En un mot, imitateur du grand apôtre, le glorieux patron de cette église, tout à tous, je me rendrai foible avec les foibles, fort avec les forts, infirme avec les infirmes, pour les gagner tous à Dieu, pour les sauver tous. Je n'oserois cependant pas me flatter de quelques succès dans une entreprise aussi importante, si vous ne vous y intéressiez vivement auprès du pere des miséricordes ; je vous demande avec confiance les suffrages de vos prieres : votre piété m'est un garant bien sûr des instances avec lesquelles vous solliciterez puissamment en ma faveur les secours de la grace. Je vous dirai sans cesse et dans toutes les occasions, avec un pere de l'église : demandez pour moi au dieu de toute vérité, qu'il daigne mettre dans mon cœur et sur mes levres des sentimens et des paroles dignes de lui, dignes de la religion, dignes de vous. *Vos pro nobis petite, ut digna deo, digna vobis, loqui valeamus.*

Dans cette confiance, après avoir invo-

qué le saint nom de Dieu, après avoir imploré avec gémissemens, avec larmes les lumieres de l'Esprit-Saint, j'accepte en tremblant la charge pastorale de cette église. Je jure de veiller avec soin sur le troupeau qui m'est confié, d'être fidèle à la Nation, à la Loi, au Roi, de maintenir de tout mon pouvoir la constitution décrétée par l'Assemblée Nationale, et acceptée par le Roi.

De l'Imprimerie de LE FORT et Comp., rue des Ménétriers-S.-Martin, n°. 9.